



Communauté de Communes  
de Desvres-Samer

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement

Extrait du registre des délibérations

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le

ID: 062-200018083-20250410-B2120250410\_7-BF



Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le vendredi vingt-huit mars, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

## Délibération n°21-2025-04-10

### Etaient présents :

M. Jean PICQUE, M. Christophe GUCHE, M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Thierry CAZIN, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, Mme Marylise THILLIEZ, M. Bruno LEDUC, Mme Nathalie TELLIER, Mme Chantal TERNISIEN, M. Michel SERGENT, Mme Nicole DARQUES, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Christophe COUSIN, M. Guy LAMBERT, M. Philippe DEMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. André BAHEUX, M. André LELEU, M. Hervé BROUART, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, Mme Cristina BASTIDE, Mme Annick POCHET, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Maryse BEAUSSE, M. Alain LOUVET, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

### Pouvoirs :

M. Raymond LEJOSNE à M. Marc DEMOLLIENS  
Mme Ludivine MOREAU à Mme Nicole DARQUES  
M. Samuel GEST à M. Christophe FOURCROY  
M. Alain MAQUINGHEN à M. Christophe DOUCHAIN  
Mme Laurence LEFEBVRE à M. Luc VAN ROEKEGHEM

### Etaient remplacés :

M. Bernard TASSART par M. Philippe HODIQUE  
M. Bertrand FLAHAUT par M. Daniel LOUCHET

### Etait excusé :

M. Jean-Claude RETAUX

### Etaient absents :

M. Philippe DELBARRE  
M. Jean-François SAGOT  
M. Grégory SMERCK

### Secrétaire de séance :

M. Vincent LACHERE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	41
Excusés avec pouvoir à un titulaire	5
Remplacés par un suppléant	2
Excusés	1
Absents	3
Nombre de votes	48

## Délibération n°21-2025-04-10

### Objet : budgets annexes : vote du budget primitif 2025

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission Finances en date du 25 mars 2025,

Considérant que le budget primitif 2025 sera voté par nature et par chapitre globalisé,

Considérant le budget primitif 2025 en équilibre réel et sincère en dépenses et recettes comme suit :

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, adopte à l'unanimité le budget primitif des budgets annexes comme suit :**

**- Budget annexe Gestion des déchets ménagers :**

Section de fonctionnement : 3 284 559,92€

Section d'investissement : 1 367 948,35€

**- Budget annexe Office de tourisme :**

Section de fonctionnement : 282 845,00€

**- Budget annexe Z.A.L Alincthun**

Section de fonctionnement : 129 673,90€

Section d'investissement : 110 783,05€

**- Budget annexe Village des Métiers d'Art**

Section de fonctionnement : 313 123,53€

Section d'investissement : 237 608,69€ en dépenses  
673 154,39€ en recettes

**- Budget annexe Zones d'activités**

Section de fonctionnement : 2 435 311,24€

Section d'investissement : 1 514 018,50€

**- Budget annexe Bâtiment relais Village des Métiers d'Art**

Section de fonctionnement : 292 192,00€

Section d'investissement : 231 598,00€

**- Budget annexe Maison du Cheval Boulonnais**

Section de fonctionnement : 615 061,23€

Section d'investissement : 1 491 444,12€

**- Budget annexe Réseau de chaleur**

Section de fonctionnement : 276 651,00€

Section d'investissement : 65 106,00€

Fait et délibéré à Desvres, le 10 avril 2025

Le secrétaire de séance

Vincent LACHERÉ



Le Président

Claude PRUDHOMME

